

Engagements individuels de Septodont dans act4nature international

Présentation de l'entreprise

[Septodont](#), laboratoire pharmaceutique leader mondial de l'anesthésie dentaire, est une ETI (entreprise de taille intermédiaire) familiale créée en 1932. Le groupe développe, produit et distribue une large gamme de produits et de solutions dédiés aux besoins des professionnels de la médecine dentaire du monde entier. Le groupe compte 2 600 collaborateurs et est présent dans plus de 110 pays. En 2025, le chiffre d'affaires du groupe était de 577 M€. Au-delà du domaine dentaire, via son entité Novocol Pharma, le groupe s'associe également à des entreprises pharmaceutiques et de dispositifs médicaux pour fournir des services de développement et de fabrication sous contrat, notamment pour le remplissage et la finition de produits stériles injectables.

Analyse de matérialité

En tant qu'entreprise du secteur de la santé, Septodont est convaincue que l'environnement et la santé humaine sont étroitement liés. Consciente des enjeux en matière de biodiversité, de la forte dégradation de notre écosystème et de l'impact de ses activités, Septodont a fait de la biodiversité l'un des trois piliers de sa stratégie environnementale, avec la transition bas carbone et la protection de la ressource en eau. Dans le cadre de son engagement, Septodont a entrepris un diagnostic biodiversité en partenariat avec un cabinet expert. L'objectif était d'évaluer les impacts de l'entreprise sur les écosystèmes et de comprendre sa dépendance à leur égard, tout au long de la chaîne de valeur.

En matière de reporting extra-financier, Septodont est concernée par la seconde vague de la CSRD, et devra donc publier son rapport de durabilité en 2028 sur la base des données 2027. Toutefois, Septodont a fait le choix de conserver une approche volontariste, en anticipation de ces futures obligations, en réalisant dès 2025 son analyse de double matérialité. Cette analyse confirme la matérialité de ce sujet biodiversité en termes d'impact des activités du groupe.

Au regard des activités de l'entreprise et compte tenu du fait que très peu de matières premières directement issues du vivant sont utilisées dans le processus de fabrication, trois impacts matériels ont été identifiés :

- Sa contribution au changement climatique, facteur de perte de biodiversité et de l'artificialisation des sols et/ou la déforestation liée à la consommation de papier et carton pour les emballages.
- Son impact sur la ressource en eau, principalement lié aux consommations, l'eau constituant une matière première stratégique pour les activités du groupe.
- Son impact lié à la fin de vie des produits, notamment via la production de déchets (produits, packagings...).

Engagements individuels

ENGAGEMENTS INDIVIDUELS					
Liens Engagements communs	Engagement	Périmètre d'activité	Indicateur ⁽¹⁾	Objectif mesurable [SMART]	Échéance
Axe 1 – Pilotage stratégique biodiversité					
1	1.1 Confronter chaque année la stratégie biodiversité aux résultats et aux retours internes/externes, avant sa présentation au COMEX	Groupe	Nombre de revues de la feuille de route biodiversité dans une logique d'amélioration continue afin d'aller vers une réduction d'impacts efficace et atteignable (par an)	Objectif : > ou = 1/an	Dès 2025, et annuellement
1 2	1.2 Communication avec le COMEX Revue par le COMEX des avancées sur les sujets biodiversité et sur l'état d'avancement des engagements act4nature a minima une fois par an lors du Comité Global CSR, à partir de 2025	Groupe	Nombre de présentations biodiversité au COMEX	A minima une fois par an	Dès 2025 et annuellement
Axe 2 – Communication de l'avancement de la stratégie biodiversité					
2 10	2.1 Publication annuelle d'un rapport RSE Publier un rapport RSE annuel volontaire ⁽²⁾ présentant la stratégie environnementale intégrant le pilier Biodiversité et les différentes actions et initiatives associées	Groupe	Fréquence de publication du rapport RSE	Publication du rapport RSE volontaire chaque année jusqu'en 2027 (2028 : rapport CSRD obligatoire)	Annuellement jusqu'en 2027
Axe 3 – Intégration de l'écoconception dans le processus d'innovation					
3 4 5 6	3.1 Adopter une approche « Test & Learn » via un projet de développement produit interne pilote incluant des principes d'écoconception ⁽³⁾ Intégrer progressivement les principes d'écoconception au sein de notre processus d'innovation d'ici fin 2027 ⁽⁴⁾	Entité France [R&D]	Nombre d'outils d'écoconception testés sur un projet de développement interne Nombre de livrables	A minima 2 outils d'écoconception testés, chacun sur un projet pilote 1Livrable process d'innovation intégrant nos outils et critères d'écoconception	D'ici fin 2026 D'ici fin 2027
Axe 4 – Intégration de la biodiversité dans nos critères d'approvisionnement					
2 4 5	4.1 Rédiger et mettre en œuvre une charte d'achats responsables incluant des critères environnementaux dont la biodiversité ⁽⁵⁾	Entités France et Canada	Existence et publication de la charte achats responsables	Date d'application de la charte fin 2026	Fin 2026
Axe 5 – Réduction de nos impacts environnementaux					
1 5	5.1 Réduction de nos émissions GES ⁽⁶⁾ Obtenir la validation SBTi de notre trajectoire de réduction GES d'ici 2026 Réduire nos émissions de GES des scopes 1 & 2 de 25 % entre 2028 et 2022, en accord avec notre objectif de réduction de 50 % de nos émissions de GES Groupe entre 2032 et 2022 ⁽⁷⁾	Groupe Groupe	Validation SBTi de notre trajectoire de réduction GES % de réduction des émissions annuelles sur les scopes 1 & 2 en 2028 par rapport à 2022	Validation SBTi obtenue fin 2026 25 % de réduction par rapport à 2022	Fin 2026 Fin 2028
1 3 5	5.2 Réduction de la consommation d'eau ⁽⁸⁾ Réduire de 10 % en valeur absolue la consommation d'eau de nos deux sites principaux à horizon 2027 vs 2022, à partir d'une réduction de 1 % sur ce périmètre entre 2024 et 2022. En complément, le Groupe s'est fixé un objectif de réduction de 15 % pour l'ensemble de ses sites industriels à horizon 2030, par rapport à 2022	Sites industriels de Saint-Maur-des-Fossés et Cambridge	% de réduction du volume d'eau annuel cumulé pour les deux sites vs 2022	10 % de réduction	Fin 2027
1 4 6	5.3 État des lieux packaging secondaire Consciente de l'impact de ses packagings en amont et en aval de sa chaîne de valeur (fin de vie des produits), Septodont souhaite réaliser l'état des lieux du packaging secondaire ⁽⁹⁾ du top 20 de ses produits pour identifier des leviers d'action en vue de réduire leur impact (sourcing, design, matériaux, recyclabilité...)	Groupe	Réalisation d'un état des lieux packaging secondaire du top 20 produits	Revue du top 20 produits sur la base du CA	Fin 2026
Axe 6 – Vers un développement de notre biodiversité locale					
5 6 9	6.1 Mettre en œuvre une démarche pilote de préservation de la biodiversité sur le site de Saint-Maur-des-Fossés, avec la mise en place d'au moins trois actions concrètes en faveur de la biodiversité locale d'ici fin 2027 ⁽¹⁰⁾	Site de Saint-Maur-des-Fossés	Nombre d'actions mises en place sur le site pilote de Saint-Maur-des-Fossés en faveur de la biodiversité locale	A minima 3 actions Actions de type sensibilisation, communication, accueil de la biodiversité sur le site (nichoirs, clôture, pergola végétalisée, etc.)	D'ici fin 2027
5 8	6.2 Communication et élargissement à l'échelle du groupe Partager la stratégie Biodiversité du groupe auprès de l'ensemble des sites industriels, et valoriser la démarche engagée localement sur le site pilote comme source d'inspiration et de bonnes pratiques Réaliser un état des lieux des initiatives locales sur nos sites en faveur de la biodiversité	Groupe	Nombre de sites industriels auprès desquels un retour d'expérience a été fait État des lieux des initiatives locales	5 sites (sur un total de 6 sites industriels incluant notre site pilote) 1 livrable	Fin 2026 Fin 2027
Axe 7 – Projets de restauration de la biodiversité					
6 9	7.1 Soutenir sur les 3 prochaines années un projet contribuant à la restauration de la biodiversité ⁽¹¹⁾	Groupe	Montant total versé sur trois ans pour soutenir un ou des projet(s) en faveur de la biodiversité contribuant ainsi à des actions concrètes pour préserver les écosystèmes	A minima 120k€ cumulés entre 2026 et 2028	D'ici fin 2028
Axe 8 – Formation et sensibilisation des collaborateurs					
8	8.1 Sensibilisation des collaborateurs Déployer un module de sensibilisation obligatoire pour l'ensemble des collaborateurs avec un accès numérique. Du contenu complémentaire sera également accessible à l'ensemble de ces collaborateurs afin de les informer sur les enjeux environnementaux, y compris la biodiversité, et renforcer cette dynamique par des communications ciblées lors des journées mondiales dédiées	Groupe	1) Temps de parcours minimum obligatoire de formation biodiversité pour tous les collaborateurs avec un accès numérique [ces accès seront en plusieurs langues, minimum en anglais] 2) Nombre de communications effectuées sur la biodiversité	A minima 30 minutes de sensibilisation biodiversité obligatoire et a minima une communication par an (exemple à l'occasion d'une journée mondiale)	Fin 2026
8	8.2 Formation de personnes clés ⁽¹²⁾ Former certains collaborateurs ayant des fonctions clés sur les enjeux environnementaux ⁽¹³⁾ , en y intégrant la dimension biodiversité, à partir d'un taux de formation initial de 0 %	Groupe	Nombre de collaborateurs ayant des fonctions clés formés sur les enjeux environnementaux	A minima une personne formée par département (soit 5 personnes)	Fin 2027
Axe 9 – Dialogue avec les pouvoirs publics					
2 7	9.1 Réaliser un état des lieux des initiatives portées par les pouvoirs publics, à l'échelle locale et nationale, en faveur de la biodiversité. L'objectif est d'identifier les actions existantes auxquelles Septodont pourrait contribuer de manière pertinente	France	Nombres d'initiatives identifiées auxquelles Septodont pourrait s'associer	Identifier au moins une initiative concrète en faveur de la biodiversité (locale ou nationale) à laquelle Septodont peut s'associer	D'ici fin 2027

Annexes

Diagnostic Biodiversité

Un diagnostic des impacts et dépendances de chaque poste de la chaîne de valeur de Septodont a été réalisé par le cabinet spécialisé BL Evolution. Ce diagnostic s'est appuyé sur des méthodologies reconnues, notamment l'outil ENCORE et l'outil d'analyse de matérialité SBTN. Ces éléments ont permis d'identifier les principales sources de risques et opportunités en lien avec la Biodiversité pour Septodont.

Les principaux impacts identifiés pour Septodont sont liés à ses émissions de GES et à l'approvisionnement en ressources, en particulier en eau et en matières premières pour le packaging (carton, papier, aluminium, plastique...). À cela s'ajoutent les impacts liés à la fin de vie des produits, notamment via la production de déchets.

1 Indicateur permettant de mesurer la mise en œuvre de l'engagement.
2 Le Groupe Septodont n'est à date soumis à aucune obligation de reporting RSE, et sera soumis au reporting CSRD en 2028 sur la base des données 2027.
3 Intégrant des analyses environnementales couvrant les trois piliers de sa stratégie : climat, eau et biodiversité.
4 Intégrant des analyses environnementales couvrant les trois piliers de sa stratégie : climat, eau et biodiversité.
5 Cette charte visera à intégrer des critères de durabilité dans toutes nos pratiques d'approvisionnement, afin de privilégier des matières premières moins impactantes pour l'environnement et la biodiversité.
6 Afin de contribuer à l'atteinte des objectifs de l'Accord de Paris, Septodont s'est engagée à réduire ses émissions GES des scopes 1 & 2 de 50 % d'ici 2032 par rapport à 2022. Septodont s'est également engagée à réduire ses émissions liées au fret au départ de la France en rejoignant notamment l'initiative FRET 21. La stratégie de décarbonation du groupe est élaborée selon la méthode ACT « pas à pas » de l'ADEME, Septodont a fait partie de la 3^{ème} promotion de l'Accélérateur Décarbonation Bpifrance ADEME. La trajectoire de décarbonation est construite selon le référentiel SBTi, le groupe est actuellement en statut « Committed », la trajectoire Scope 3 sera soumise avant fin 2025 pour validation SBTi.
7 Afin de contribuer à l'atteinte des objectifs de l'Accord de Paris, Septodont s'est engagée à réduire ses émissions GES des scopes 1 & 2 de 50 % d'ici 2032 par rapport à 2022. En 2024, Septodont a réduit ses émissions de GES des scopes 1 & 2 de 8,4 % par rapport à 2022 (GHG Protocol, market-based approach). Pour les sites de Saint-Maur-des-Fossés et Cambridge, qui représentaient plus de 80 % des scopes 1 & 2 en 2022, ce chiffre est de 8,7 % en 2024.
8 La préservation de la ressource en eau est une priorité pour Septodont. L'entreprise s'est engagée à mettre en place un plan de performance hydrique avec de fortes ambitions en matière de réduction de nos consommations d'eau. Nous visons un objectif de réduction de 15 % de consommation d'eau pour nos sites industriels à l'horizon 2030 vs 2022. Les deux principaux sites industriels en France et au Canada, représentent plus de 80 % des consommations d'eau du groupe.
9 Le packaging primaire est au contact du produit, et toute modification nécessite de resoumettre l'ensemble des dossiers d'autorisation de mise sur le marché (AMM). Nous nous concentrons ainsi en premier lieu sur le packaging secondaire, non soumis à cette nécessité de resoumission, et pouvant donc présenter des « quick wins » plus facilement déployables à court-moyen terme.
10 Démarche réalisée dans le cadre d'un partenariat et d'un diagnostic avec l'association Biodiversio sur notre site de Saint-Maur-des-Fossés.
11 Septodont est engagée depuis 2022 avec le fonds [Agir pour la forêt de l'Office National de la Forêt](#), contribuant activement à la reforestation dans différentes forêts sur le territoire national. Septodont fait également partie d'un [Accir](#) de 23 organisations et fondations qui sont à l'origine de la *Coalition des fonds et fondations pour les forêts françaises*. Cette initiative vise à promouvoir des forêts diversifiées, à couvert continu, gérées durablement et dans le respect de la biodiversité.
12 Dans le cadre du déploiement de la politique environnementale de Septodont, l'entreprise considère qu'il est indispensable de développer l'expertise des métiers sur ces enjeux.
13 Parmi les équipes suivantes : Achats groupe, R&D, Marketing groupe, Direction Technique et HSE.